

# Fiche d'information sur la sécurité du produit

Conformément aux exigences dans l'Article 32 du Règlement (CE) n° 1907/2006

## QuickSeam Splice Tape

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom de produit** : QuickSeam Splice Tape  
**Numéro d'enregistrement REACH** : Sans objet (article)  
**Type de produit REACH** : Article avec substance/mélange comme partie intégrale

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Bande adhésive  
Mastic d'étanchéité  
Utilisation professionnelle  
Construction

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Grand public  
D'autres utilisations non mentionnées sont exclues

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information sur la sécurité du produit:

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Holcim Solutions and Products EMEA  
Ikaroslaan 75  
B-1930 Zaventem  
☎ +32 2 711 44 50  
compliance-emea-hbe@holcim.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h :  
+32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

L'étiquetage ne s'applique pas aux articles

#### 2.3. Autres dangers

Ce mélange contient un ou plusieurs composants présentant des propriétés perturbant le système endocrinien

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque	Facteurs M et ETA
4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol	140-66-9 205-426-2	0.29% ≤C≤0.4%	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	(1)(2)(4)(10)	Mono-composant	M: 10 (Aigu, ECHA (dossier d'enregistrement))

- (1) Texte intégral des phrases H et EUH: voir rubrique 16  
(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires  
(4) Repris dans liste de candidats des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation (Article 59 du Règlement (CE) n° 1907/2006)  
(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Mesures générales:

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical.

##### Après inhalation:

En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.

##### Après contact avec la peau:

# QuickSeam Splice Tape

Si possible, essayer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement avec de l'eau (tiède). Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

## Après contact avec les yeux:

Sans objet.

## Après ingestion:

Sans objet.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.2.1 Symptômes aigus

#### Après inhalation:

Pas d'effets connus.

#### Après contact avec la peau:

Pas d'effets connus.

#### Après contact avec les yeux:

Sans objet.

#### Après ingestion:

Sans objet.

### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur à mousse classe A, Eau (extincteur rapide, dévidoir).

Grand incendie: Eau, Mousse classe A.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide au CO<sub>2</sub>.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie: libération éventuelle de gaz/vapeurs toxiques/corrosifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### 5.3.1 Instructions:

Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

#### 5.3.2 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants (EN 374). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034). Échauffement/feu: appareil respiratoire autonome (EN 136 + EN 137).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

#### 6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir rubrique 8.2

#### 6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

#### Vêtements de protection appropriés

Voir rubrique 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit. Porter le produit recueilli au fabricant/à une instance compétente.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Température de stockage: 15 °C - 25 °C. Conforme à la réglementation.

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, acides (forts), bases (fortes), agents d'oxydation, agents de réduction.

Date d'établissement: 2023-06-29

# QuickSeam Splice Tape

## 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

## 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Sans objet

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

##### Allemagne

4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phénol (4-tert-Octylphénol)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	0.5 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	4 mg/m <sup>3</sup>

##### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

#### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

#### 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

#### 8.1.4 Valeurs seuils

##### PNEC

##### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.001 mg/l	
Eau de mer	0.001 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.00013 mg/l	
STP	0.1 mg/l	
Sédiment d'eau douce	4.62 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	1.23 mg/kg sédiment dw	
Sol	2.3 mg/kg sol dw	
Oral	2.36 mg/kg alimentation	

#### 8.1.5 Control banding

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

##### a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

##### b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374).

##### c) Protection des yeux:

Protection des yeux non requise dans des conditions normales.

##### d) Protection de la peau:

Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

#### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir rubriques 6.2, 6.3 et 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Article
	Bande
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Sans objet
Couleur	Noir
Taille des particules	Sans objet (article)
Limites d'inflammabilité	Sans objet (article)
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Sans objet (article)
Viscosité cinématique	Sans objet (article)
Point de fusion	Aucun renseignement disponible dans la littérature

Date d'établissement: 2023-06-29

# QuickSeam Splice Tape

Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité de vapeur relative	Sans objet (article)
Pression de vapeur	Sans objet (article)
Solubilité	L'eau ; insoluble
Densité relative	0.97
Densité absolue	970 kg/m <sup>3</sup>
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'éclair	Sans objet (article)
pH	Sans objet (article)

## 9.2. Autres informations

Aucun renseignement disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun renseignement disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

#### Mesures de précaution

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides (forts), bases (fortes), agents d'oxydation, agents de réduction.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun renseignement disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### 11.1.1 Résultats d'essais

#### Toxicité aiguë

##### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

##### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	4040 mg/kg		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc	24 h	Lapin (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

#### Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation

##### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

##### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	OCDE 405	24 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique
Peau	Irritant					Jugement d'experts	

#### Conclusion

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

Non classé comme irritant pour la peau

Non classé comme irritant pour les yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Date d'établissement: 2023-06-29

# QuickSeam Splice Tape

## **Conclusion**

Non classé comme sensibilisant par inhalation  
Non classé comme sensibilisant par voie cutanée

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles**

### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

## **Conclusion**

Non classé pour la toxicité subchronique

## **Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)**

### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

## **Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)**

### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

## **Conclusion**

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

## **Cancérogénicité**

### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

## **Conclusion**

Non classé pour la cancérogénicité

## **Toxicité pour la reproduction**

### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

## **Conclusion**

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

## **Danger par aspiration**

Non classé pour la toxicité par aspiration

## **Toxicité autres effets**

### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### **12.1. Toxicité**

#### QuickSeam Splice Tape

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Contient composant(s) pouvant être dangereux pour le milieu aquatique, mais ne pouvant se libérer dans les conditions d'emploi normales à cause de la forme

# QuickSeam Splice Tape

## 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	0.26 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë crustacés	CL50	EPA OPPTS 850.1020	20 µg/l	96 h	Gammarus pulex	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	ASTM E47-01	1.9 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Nombre de cellules
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 210	0.012 mg/l	78 jour(s)	Danio rerio	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 202	0.024 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	Équivalent à OCDE 209	> 10 mg/l	3 h	Boue activée		Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration mesurée

Le facteur M de cette substance est discutable puisqu'il ne correspond pas à la conclusion du test

### Conclusion

Contient un(des) composant(s) dangereux pour l'environnement ne pouvant se libérer dans les conditions d'emploi normales

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 302C	0 %; Consommation d'O <sub>2</sub>	28 jour(s)	Valeur expérimentale

### Conclusion

#### Eau

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### QuickSeam Splice Tape

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

#### BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		740; Poids frais	14 jour(s)	Pimephales promelas	Valeur expérimentale

#### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		4.8	22 °C	Valeur expérimentale

### Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

## 12.4. Mobilité dans le sol

### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

#### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc	Équivalent à OCDE 106	3500 - 18500	Valeur expérimentale
log Koc		3.5 - 4.3	Valeur calculée

### Conclusion

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

### 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol

#### REACH: Liste des substances candidates

Propriétés perturbant le système endocrinien [article 57, point f) — environnement]

Date d'établissement: 2023-06-29

# QuickSeam Splice Tape

## 12.7. Autres effets néfastes

QuickSeam Splice Tape

### Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

##### Union européenne

Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par le Règlement (UE) n° 1357/2014 et le Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 99 (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets non spécifiés ailleurs). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

#### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets. Ne pas déverser dans les eaux de surface (Directive 2000/60/CE, Décision 2455/2001/CE de la Commission).

#### 13.1.3 Emballages

Aucun renseignement disponible

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU/numéro d'identification

Transport	Non soumis
-----------	------------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet
---------------------------	------------

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
0 %	

REACH Liste des substances candidates

Contient composant(s) repris dans liste de candidats des substances très préoccupantes (SVHC) pour autorisation (Article 59 du Règlement (CE) n° 1907/2006)

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol	Substances relevant d'un ou de plusieurs des points suivants: a) substances classées à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme: — substances cancérogènes de catégorie 1A, 1B ou 2, ou substances mutagènes sur les cellules germinales de catégorie 1A, 1B ou 2, mais à l'exclusion de toute substance classée
	Les mélanges à des fins de tatouage sont soumis aux restrictions du règlement (UE) n° 2020/2081

Date d'établissement: 2023-06-29

# QuickSeam Splice Tape

en raison d'effets uniquement consécutifs à une exposition par inhalation  
— substances toxiques pour la reproduction de catégorie 1A, 1B ou 2, mais à l'exclusion de toute substance classée en raison d'effets uniquement consécutifs à une exposition par inhalation  
— sensibilisants cutanés de catégorie 1, 1A ou 1B  
— substances corrosives pour la peau de catégorie 1, 1A, 1B ou 1C ou substances irritantes pour la peau de catégorie 2  
— substances causant des lésions oculaires graves de catégorie 1 ou substances irritantes pour les yeux de catégorie 2  
b) substances figurant à l'annexe II du règlement (CE) no 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil  
c) substances figurant à l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009 pour lesquelles une condition est spécifiée dans au moins une des colonnes g, h et i du tableau de ladite annexe  
d) substances figurant à l'appendice 13 de la présente annexe. Les exigences accessoires prévues aux paragraphes 7 et 8 de la colonne 2 de la présente entrée s'appliquent à tous les mélanges destinés à être utilisés à des fins de tatouage, qu'ils contiennent ou non une substance relevant des points a) à d) de la présente colonne.

## Législation nationale Belgique

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Pays-Bas

Waterbeveiligheid	Z (1); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)
-------------------	---

## Législation nationale France

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Allemagne

WGK	3; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017
-----	--

## Législation nationale Autriche

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale UK

Aucun renseignement disponible

## Autres données pertinentes

Aucun renseignement disponible

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase H et EUH visée à la rubrique 3:

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
BCF	Bioconcentration Factor
BEI	Biological Exposure Indices
CE10	Concentration Efficace 10 %
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL0	Concentration Létale 0 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
Erc50	EC50 in terms of reduction of growth rate
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
GLP	Good Laboratory Practice

Date d'établissement: 2023-06-29

# QuickSeam Splice Tape

LOAEC/LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Concentration/Lowest Observed Adverse Effect Level
NOAEC/NOAEL	No Observed Adverse Effect Concentration/No Observed Adverse Effect Level
NOEC/NOEL	No Observed Effect Concentration/No Observed Effect Level
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Cette fiche d'information sur la sécurité du produit informe des propriétés de certains substances, préparations et mélanges intégrés dans l'article. Elle ne comporte aucune spécification quant à la qualité, ni aucune notice d'emploi. Le respect des indications figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations, les directives du fabricant et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. La fiche d'information sur la sécurité du produit se limite à donner des directives et des recommandations. Les informations figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. De nouvelles fiches d'information sur la sécurité du produit sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche d'information sur la sécurité du produit, les informations ne s'appliquent pas à d'autres articles, même pas à des articles semblables. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche d'information sur la sécurité du produit n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation dans un autre pays ne se fait qu'à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche d'information sur la sécurité du produit est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans le contrat entre BIG et le fabricant de cet article ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.

Date d'établissement: 2023-06-29